

Analyse en bref

Examen de la situation des entreprises depuis 2021

par Stephanie Tam, Robert Fair et Chris Johnston

Date de diffusion : le 24 septembre 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Incidence des taux d'intérêt sur les entreprises	4
Incidence de l'inflation, du coût des intrants, et de l'augmentation des prix de vente sur les attentes des entreprises.....	5
Les obstacles liés à la main-d'œuvre figurent parmi les principaux obstacles attendus par les entreprises canadiennes	6
Résilience des chaînes d'approvisionnement canadiennes	7
Optimisme quant aux perspectives	8
Méthodologie	9
Références	9

Examen de la situation des entreprises depuis 2021

par **Stephanie Tam, Robert Fair et Chris Johnston**

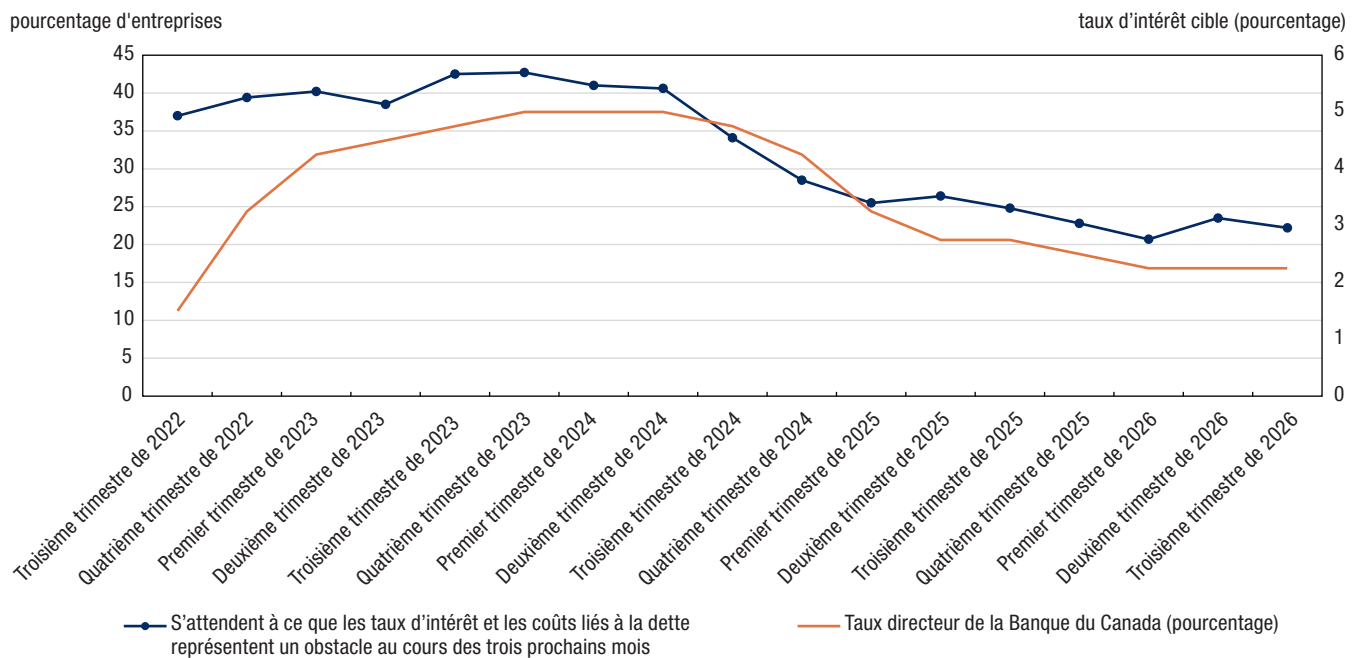
Du premier trimestre 2021 au troisième trimestre 2026, Statistique Canada a mené l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (ECSE), afin de mieux comprendre le contexte dans lequel les entreprises canadiennes évoluent, ainsi que leurs attentes pour la suite des choses. Cette période a été marquée par plusieurs développements majeurs, y compris les différentes phases de la pandémie de COVID-19, les changements dans les accords commerciaux et tarifaires, l'évolution de la politique américaine ainsi que d'importants événements géopolitiques.

Le présent article fournit des renseignements sur les indicateurs clés qui ont été recueillis au fil des derniers trimestres, comme les caractéristiques des entreprises, les obstacles auxquelles elles s'attendent et leurs perspectives, ainsi qu'un aperçu des pressions inflationnistes et des difficultés liées à la main-d'œuvre et aux chaînes d'approvisionnement.

Incidence des taux d'intérêt sur les entreprises

Les changements sur le plan de la politique monétaire ont eu une incidence sur la proportion d'entreprises qui s'attendent à ce que les taux d'intérêt et les coûts de la dette représentent un obstacle pour leurs activités à court terme. Depuis que cette catégorie de réponse a été ajoutée à l'ECSE au troisième trimestre de 2022, les taux d'intérêt et les coûts de la dette ont souvent été cités comme un important obstacle attendu à court terme. Quand le taux directeur de la Banque du Canada a atteint un sommet de 5,0 % pendant la période de juillet 2023 à juin 2024¹, environ les deux cinquièmes des entreprises répondantes ont indiqué qu'elles s'attendaient à ce que les taux d'intérêt et les coûts de la dette représentent un obstacle pour elles au cours des trois mois suivants. Après l'abaissement progressif du taux directeur, qui est passé à 2,25 % au début de 2026, la proportion d'entreprises ayant cité les taux d'intérêt et les coûts de la dette comme un obstacle possible a diminué. Néanmoins, au troisième trimestre de 2026, près de 1 entreprise canadienne sur 4 les considérait toujours comme des obstacles possibles.

1. Banque du Canada, 2023 à 2025, [Taux directeur](#).

Graphique 1**Incidence attendue des taux d'intérêt et des coûts liés à la dette, et taux directeur de la Banque du Canada, troisième trimestre de 2022 au troisième trimestre de 2026**

Note : Le taux directeur pour le 1^{er} janvier, le 1^{er} avril, le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre ou la date la plus proche disponible a été utilisé pour le premier, le deuxième, le troisième et le quatrième trimestre, respectivement.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2022 au troisième trimestre de 2026; et Banque du Canada, Taux directeur, 2023 à 2026.

Incidence de l'inflation, du coût des intrants, et de l'augmentation des prix de vente sur les attentes des entreprises

Au troisième trimestre de 2022, une nouvelle catégorie de réponse a été ajoutée à l'ECSE permettant aux entreprises d'indiquer si elles s'attendaient à ce que l'inflation représente un obstacle pour leurs activités au cours des trois mois suivants. La proportion d'entreprises ayant déclaré s'attendre à ce que l'inflation constitue un obstacle s'est élevée à 60 %, son plus haut niveau, au troisième trimestre de 2022. Ensuite, tout au long de 2023 et jusqu'au troisième trimestre de 2024, environ la moitié des entreprises ont cité l'inflation comme un obstacle possible. Au quatrième trimestre de 2024 et tout au long de 2025, la proportion a diminué pour passer à moins de la moitié. Enfin, au troisième trimestre de 2026, la proportion a atteint l'un de ses plus faibles niveaux depuis l'ajout de cette catégorie de réponse, s'établissant à 41,6 %. Il convient de noter que chaque trimestre depuis l'ajout, au troisième trimestre de 2022, de l'inflation comme catégorie de réponse, il s'agit du type d'obstacle attendu le plus couramment cité par les entreprises.

Le coût des intrants, lequel comprend les coûts de la main-d'œuvre, des matières brutes et de l'énergie, a été ajouté parmi les types d'obstacles attendus dès les premières étapes de l'enquête, au troisième trimestre de 2020. Chaque trimestre, il figurait au deuxième rang des obstacles le plus souvent attendus par les entreprises. Au premier trimestre de 2022, quand les pressions inflationnistes se sont amplifiées dans le contexte de la pandémie, 50,3 % des entreprises ont cité le coût des intrants comme un obstacle prévu. Toutefois, au troisième trimestre de 2026, le coût des intrants était moins courant comme obstacle attendu, la proportion d'entreprises l'ayant cité ayant diminué de plus de la moitié pour s'établir à 24,1 %. Alors que les prix des matières brutes et de l'énergie sont restés volatils au cours des dernières années, les pressions liées au coût de la main-d'œuvre se sont atténuées. Le taux de chômage a augmenté pour passer de 5,3 % en 2022 à 6,3 % en 2024 et à 6,8 % en 2025².

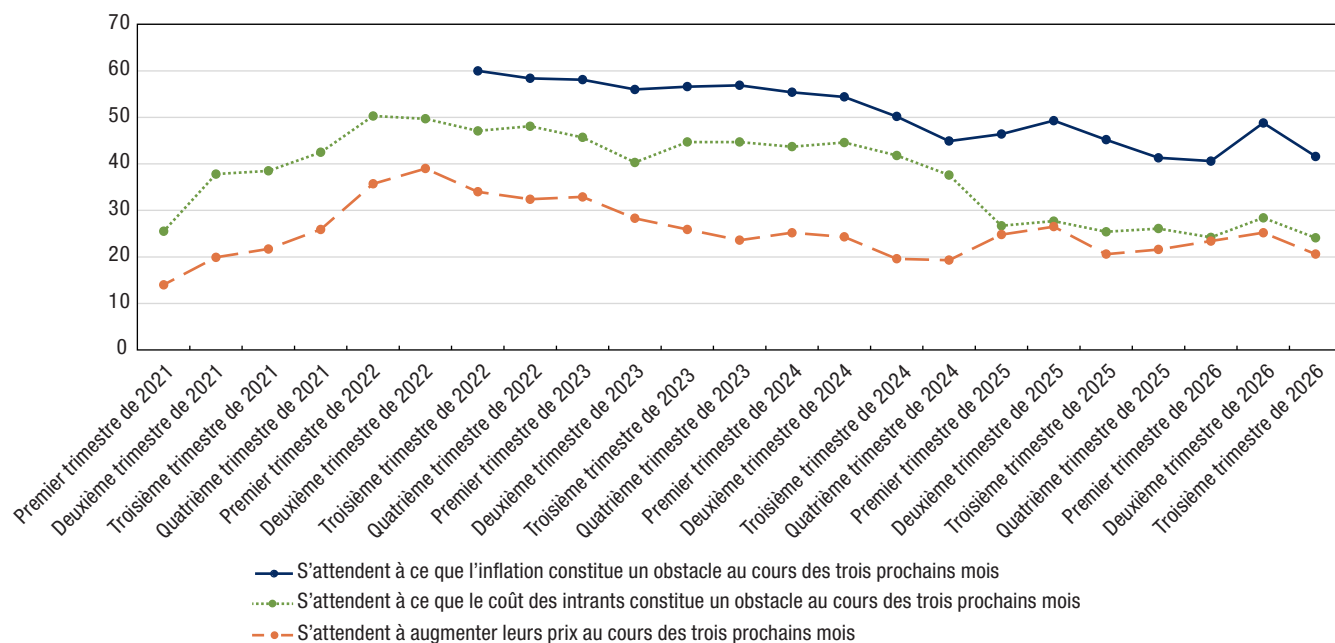
2. Statistique Canada, 2022 à 2025, [Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint, données annuelles](#).

Lorsque les entreprises s'attendent à ce que le coût des intrants représente un obstacle pour elles, certaines peuvent s'ajuster en augmentant le prix de vente de leurs biens et services. De manière semblable à la proportion d'entreprises qui voyaient le coût des intrants comme un obstacle possible au cours des trois mois suivants, la proportion de celles qui prévoyaient augmenter le prix de vente de leurs biens et services au cours des trois prochains mois se situait à 14,0 % au premier trimestre de 2021, a augmenté pour atteindre un sommet de 39,0 % au deuxième trimestre de 2022, puis a diminué pour se situer autour d'un quart pendant la majeure partie de 2023. La proportion d'entreprises qui prévoyaient augmenter le prix de vente de leurs biens et services au cours des trois prochaines suivantes est restée relativement stable, allant du cinquième au quart d'entre elles.

Graphique 2

Proportion d'entreprises qui s'attendent à ce que l'inflation et le coût des intrants constituent des obstacles qui s'attendent à augmenter leurs prix, premier trimestre de 2021 au troisième trimestre de 2026

pourcentage d'entreprises



Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la situation des entreprises, du premier trimestre de 2021 au troisième trimestre de 2026.

Les obstacles liés à la main-d'œuvre figurent parmi les principaux obstacles attendus par les entreprises canadiennes

Le marché du travail canadien a connu d'importants changements au cours des dernières années. D'abord, il y a eu la perte d'environ 3,4 millions d'emplois au début de la pandémie en 2020³. La reprise progressive de l'économie a mené à une surchauffe du marché du travail au début de 2022 : rien qu'en février 2022, 337 000 emplois ont été créés⁴ et en juin 2022, le nombre de postes vacants a atteint un niveau record de près de 1 million (990 325). En septembre 2024, le nombre de postes vacants a diminué par rapport à ce sommet, se situant près de son niveau prépandémie⁵. Alors qu'un taux de chômage de 7,1 % a été enregistré en août et septembre 2025⁶, l'emploi a augmenté de 75 000 (+0,4 %) et le taux de chômage a diminué à 6,4 % en juillet 2026⁷.

3. Statistique Canada, 2022, [Croissance de l'emploi au Canada et aux États-Unis pendant la reprise post-COVID-19](#).

4. Emploi et Développement social Canada, 2022, [Le Plan d'action pour les employeurs et la main-d'œuvre du Programme des travailleurs étrangers temporaires : le gouvernement du Canada veut combler les pénuries au pays - Canada.ca](#).

5. Statistique Canada, 2022, [Postes vacants, employés salariés et taux de postes vacants selon le secteur de l'industrie, données mensuelles désaisonnalisées](#).

6. Statistique Canada, 2025, [Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées et la tendance-cycle](#).

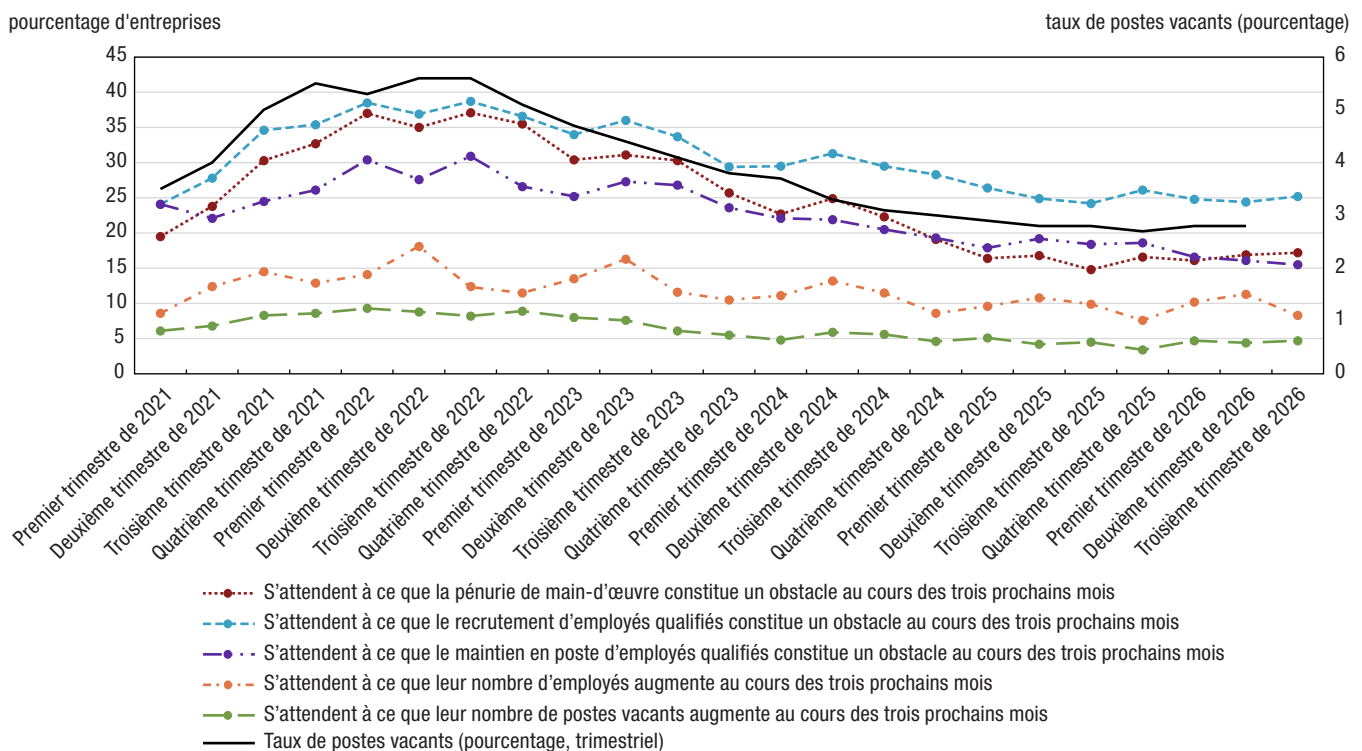
7. Statistique Canada, 2026, [Caractéristiques de la population active, données mensuelles désaisonnalisées et la tendance-cycle](#).

Dans ce contexte, les obstacles liés à la main-d'œuvre — lesquels comprennent les difficultés liées au maintien en poste et au recrutement d'employés qualifiés, ainsi que la pénurie de main-d'œuvre — figuraient parmi les principaux obstacles attendus par les entreprises canadiennes. La proportion d'entreprises ayant déclaré s'attendre au moins un type d'obstacle lié à la main-d'œuvre a atteint un sommet au troisième trimestre de 2023, quand elle s'est située à 47,7 %. Par la suite, la proportion a suivi une tendance à la baisse pour s'établir pour atteindre environ les deux cinquièmes des entreprises en 2024, puis à environ le tiers en 2025 et en 2026.

Les entreprises ont également fait état de leurs attentes en ce qui concerne les changements au sein de leur effectif et leur nombre de postes vacants. La proportion d'entreprises qui s'attendaient à ce que leur nombre d'employés augmente s'est située dans une fourchette relativement étroite : d'un sommet de 18,1 % au deuxième trimestre de 2022, elle est passée à 16,3 % au deuxième trimestre de 2023 pour ensuite diminuer à environ 1 entreprise sur 10 depuis 2024. Par ailleurs, au premier trimestre de 2022, 9,3 % des entreprises s'attendaient à une augmentation de leur nombre de postes vacants. Ensuite, cette proportion a diminué de manière constante pour s'établir à 4,7 % au troisième trimestre de 2026, baisse qui a coïncidé avec les changements dans le taux de postes vacants enregistrés pendant la même période.

Graphique 3

Taux de postes vacants et proportion d'entreprises ayant déclaré s'attendre à des obstacles liés à la main-d'œuvre, premier trimestre de 2021 au troisième trimestre de 2026



Note : Le taux mensuel de postes vacants désaisonnalisé pour janvier, avril, juillet et octobre a été utilisé pour le premier, le deuxième, le troisième et le quatrième trimestre, respectivement. De plus, pour le premier trimestre de 2021 seulement, l'ECSE a combiné les obstacles attendus liés au recrutement et au maintien en poste d'employés qualifiés dans une seule catégorie. Aux fins de ce graphique, la même valeur a été utilisée pour chaque catégorie.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre 2021 au troisième trimestre 2026; et Postes vacants, employés salariés et taux de postes vacants selon les provinces et territoires, données mensuelles désaisonnalisées, 2021 à 2026.

Résilience des chaînes d'approvisionnement canadiennes

Les entreprises canadiennes ont été confrontées à des difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement en raison de la pandémie de COVID-19 au début de 2020⁸. Le resserrement et la fermeture des frontières, les restrictions sur la circulation des personnes et des biens, ainsi que la fermeture des entreprises comme stratégies pour contrôler

8. Transports Canada. 2022. [Rapport final du Groupe de travail national sur la chaîne d'approvisionnement 2022](#).

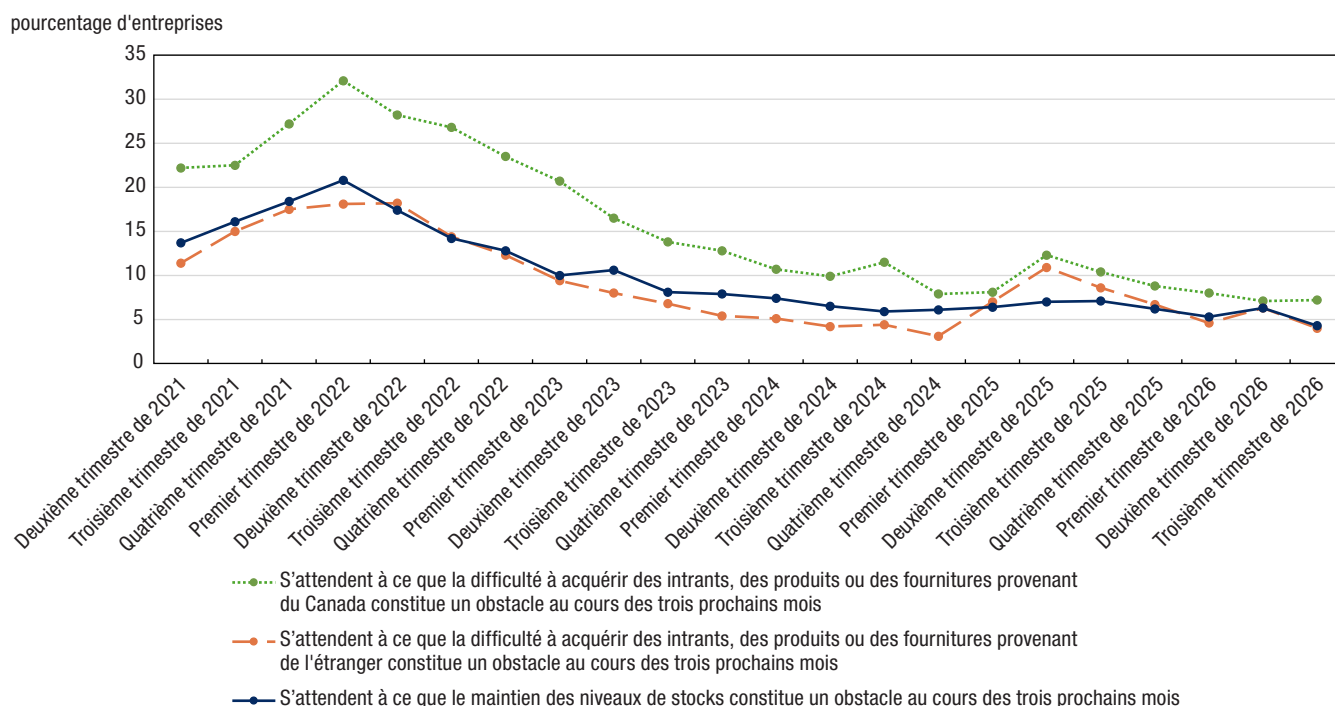
la propagation du virus, ont tous eu des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement. Ces difficultés, bien que considérables, se sont atténuées depuis la deuxième moitié de 2022. Cependant, la résilience des chaînes d'approvisionnement et l'incidence de ces dernières sur l'économie demeurent des sujets d'intérêt.

La proportion d'entreprises qui s'attendaient à avoir de la difficulté à acquérir des intrants, des produits ou des fournitures provenant du Canada au cours des trois mois suivants a atteint un sommet de 32,1 % au premier trimestre de 2022, comparativement à environ le quart des entreprises pendant la majeure partie de 2021. Par la suite, cette proportion a diminué progressivement pour se situer autour de 1 entreprise sur 10 depuis le début de 2023.

De manière similaire, la proportion d'entreprises qui s'attendaient à avoir de la difficulté à acquérir des intrants, des produits ou des fournitures de l'étranger a atteint un sommet de 18,2 % au deuxième trimestre de 2022, mais a ensuite diminué pour s'établir à 4,0 % au troisième trimestre de 2026. De plus, la proportion d'entreprises qui s'attendaient à ce que le maintien des niveaux de stocks représente un obstacle pour elles au cours des trois mois suivants a atteint un sommet de 20,8 % au premier trimestre de 2022, pour ensuite diminuer et se situer à moins de 1 entreprise sur 10 depuis le troisième trimestre de 2023.

Graphique 4

Proportion d'entreprises qui s'attendaient à des obstacles liés à la chaîne d'approvisionnement, deuxième trimestre de 2021 au troisième trimestre de 2026



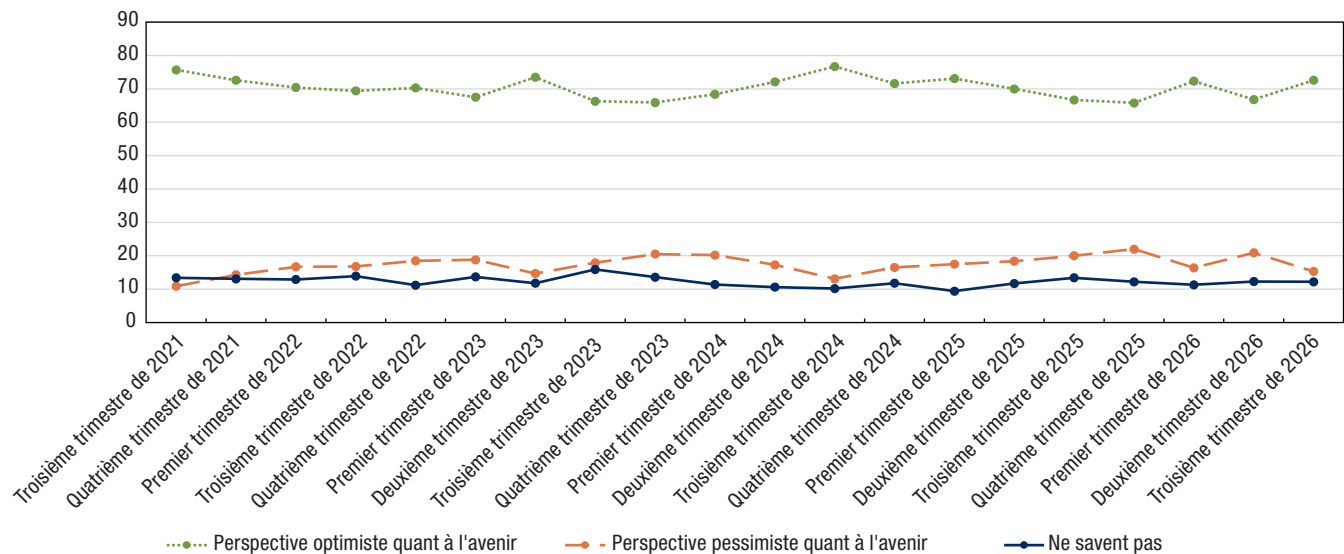
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2021 au troisième trimestre de 2026.

Optimisme quant aux perspectives

Depuis le troisième trimestre de 2021, l'ECSE demande aux entreprises de décrire la manière dont elles voient leurs perspectives pour les 12 mois suivants, afin d'avoir une idée du degré général d'optimisme des entreprises. Bien que les entreprises exercent leurs activités dans des conditions économiques changeantes et s'attendent à divers obstacles liés aux coûts, à la main-d'œuvre et à la chaîne d'approvisionnement, leur optimisme quant à leurs perspectives est resté généralement positif. Pendant la majeure partie de la période d'enquête, entre les deux tiers et les trois quarts des entreprises ont déclaré être optimistes relativement à leurs perspectives, alors qu'une plus petite proportion d'entre elles ont indiqué être pessimistes.

Graphique 5
Perspective de l'avenir, troisième trimestre de 2021 au troisième trimestre de 2026

pourcentage d'entreprises



Note : Les données sur les perspectives pour le deuxième trimestre de 2022 ne sont pas incluses dans ce graphique, car la question a été formulée différemment lors de ce trimestre.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2021 au troisième trimestre de 2026.

Méthodologie

Du premier trimestre de 2021 au troisième trimestre de 2026, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à remplir un questionnaire en ligne sur la situation de leur entreprise et leurs attentes pour l'avenir. L'ECSE repose sur un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés selon la région géographique, le secteur d'activités et la taille d'entreprise. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie utilisée lors des différents cycles de l'enquête, veuillez consulter le document [Autres périodes de référence - Enquêtes et programmes statistiques - Enquête canadienne sur la situation des entreprises \(ECSE\)](#). La version la plus récente de l'ECSE peut être consultée [ici](#).

Références

Statistique Canada. 2021 à 2026. Enquête canadienne sur la situation des entreprises.